

FÉODALITÉ ET CHEVALERIE

PREMIÈRE PARTIE

LA FÉODALITÉ

ORIGINES DE LA FÉODALITÉ

La féodalité remonte à la fin de l'époque carolingienne, dans le courant du X^e siècle, lequel se terminera sur l'avènement des Capétiens.

Nous représentons-nous l'état de la France au cours du IX^e siècle, le plus effroyable de notre histoire?

La société gallo-romaine s'est effondrée. Aux frontières, les barbares ont rompu les digues. Les Sarrasins se sont répandus dans le Midi, les Hongrois foulent les provinces de l'Est, par les fleuves, les Normands venus du Nord, parviennent jusqu'au centre du pays. « Les étrangers, écrit le contemporain Richer, saccagent villes et villages, détruisent les chaumières, ils brûlent les églises. »

Le reons (royaume) ont ars (incendié) gasté et escillé
(dévasté)

Assés emmainent de ces caitis (captifs) liés,
Petits enfans et les frances moilliers (femmes)
Les gentilshommes mainent batant, apié.

(*Ogier le Danois*, vers 401-5.)

Par les fleuves arrivent jusqu'au centre de la France les Normands, venus du Nord, «nageans sur l'Océan en manière de pirates».

Chartres, au centre du pays, s'enorgueillissait de son surnom «la cité de pierre», *urbs lapidum*. Les Normands paraissent. Quelques jours passés, la cité n'est plus qu'un amas de ruines.

De la ville d'Autun, Guillaume le Breton célébrait la beauté, la richesse. Les barbares sont venus et ce ne sont plus que halliers incultes, liserons et bruyères. La contrée est dévastée jusqu'à la Loire, dit la chronique d'Amboise, au point que, dans les lieux où s'élevaient des villes prospères, vaguent les animaux sauvages; la plaine où mûrissaient les moissons ne connaît plus que le chardon et la ronce aux épines aiguës, comme dit Virgile en ses *Bucoliques*.

Et Paris? «Qu'en dirai-je, écrit Adrevald, moine de Fleury-sur-Loire: cette ville naguère resplendissante de gloire et de richesses, célèbre pour la fertilité de son territoire, n'est plus qu'un monceau de cendres.»

Au cours des IX^e-X^e siècles, toutes les villes de France furent détruites: toutes. Imagine-t-on les égorgements et pillages que prononce une pareille constatation?

Dans les villettes rustiques, les mesures tombent en poussière, les murs des églises se lézardent, les toitures en sont crevées, les lianes envahissent le sanctuaire où le lierre s'agrippe aux chapiteaux. La maison de Dieu se transforme en repaire où se terrent les renards, où nichent les oiseaux de proie, où brillent les yeux ronds des hiboux immobiles dans un encadrement de toiles d'araignées.

Impuissants à leur résister, nombre d'hommes d'armes s'unissent aux envahisseurs. Pillage de compagnie. Et

comme il n'existe plus d'autorité souveraine les luttes privées d'individu à individu, de famille à famille, de localité à localité se multiplient, s'éternisent. Pour reprendre un texte du temps: «Trois n'en rencontrent pas deux sans les mettre à mort.»

«Les statuts sacrés des canons et les capitulaires de nos ancêtres sont délaissés», écrit Carloman en son palais de Verneuil (mars 884). Les guerres privées deviennent coutumières. «En l'absence d'une autorité commune, dit Hariulf, les plus forts se répandaient en violences.»

«Les hommes se déchirent les uns les autres comme les poissons de la mer.» (Concile de Trosly).

Chevauchées, rescousses, prises et reprises et dont on jugera par ce que Richer dit de ce chef de guerre qui conduit son armée par le pays dont ses adversaires tirent leur subsistance et, pour en tarir la source, ravage la contrée de telle façon qu'il ne laisse même pas une cabane à ma pauvre vieille tombée en enfance.

Terreur incessante. Il n'y a plus de commerce. D'une main tremblante on n'élève plus que des constructions en bois. Il n'y a plus d'architecture.

Dès le temps de Charlemagne, sous sa grande autorité militaire, on aurait déjà pu observer une société en dissolution et combien le désordre ira s'aggravant par la suite. À la fin du X^e siècle subsistait-il une parcelle, si menue fût-elle, des conditions sociales, politiques ou économiques établies en Gaule par les Romains ou grossièrement introduites après eux par les barbares?

Tout est modifié. Le moine Paul, qui vivait au XI^e siècle, parle d'une collection de chartes dont les plus anciennes dataient du IX^e siècle: «Quels changements! Les rôles

conservés dans l'armoire de notre abbaye montrent que les paysans de ce temps vivaient sous des coutumes qu'on ne connaît plus aujourd'hui ; les mots mêmes, naguère en usage, ne sont plus ceux d'à présent. » Et plus loin : « J'ai trouvé les noms de lieux, de personnes, de choses modifiés au point que, non seulement on ne s'en sert plus, mais qu'il n'est plus possible de les identifier. Loin de les avoir conservés, les hommes n'en connaissent plus le sens » (Cartulaire de Saint-Père).

Pour fuir les violences de l'anarchie, le paysan a abandonné ses champs dévastés, le peuple s'est blotti dans les bois, en des landes désertes, il s'est réfugié sur les sommets. Les liens qui unissaient les habitants du pays ont été rompus, les directives coutumières, les règles législatives ont été brisées, la société n'est plus gouvernée par rien.

Anarchie où va s'accomplir le travail de reconstruction sociale par la seule force qui fût demeurée capable d'agir, sous le seul abri que rien ne peut renverser car il a ses fondements dans les profondeurs du cœur humain ; la famille.

Au milieu de la tourmente la famille résiste, se fortifie ; elle se donne plus de cohésion, obligée qu'elle est de pourvoir par ses seules forces à ses besoins essentiels. Elle en arrive à créer les organes qui lui sont nécessaires pour le travail agricole et ouvrier, pour la défense à main armée. L'État n'existe plus, la famille en prend la place. La vie sociale se resserre autour du foyer ; entre les limites du « finage » s'enferme la vie commune, elle se borne au mur de la demeure paternelle et de son enceinte.

Petite société voisine de sociétés semblables, voisines mais isolées.

Le beau pays de France a repris un aspect de civilisation primitive, rudimentaire. La famille vit dans son domaine, clos de palissades, elles-mêmes protégées par un fossé. La palissade est nommée le « hérissou ». Elle est formée de pieux effilés, plantés en terre, la pointe agressive noircie au feu, inclinée au-dehors. Au milieu de l'enceinte, un tertre fait de la terre prise aux fossés, sur lequel s'élève une construction, primitivement en bois, en forme de tour, le futur donjon. Cette « motte » est faite de charpentes et de planches. Elle sera dressée aussi haute qu'on aura pu la construire ; elle en arrivera à compter jusqu'à quatre étages, avec un sous-sol où sera creusé un puits.

La « motte » sera également dénommée « la Haye » ou « Le Plessis ». L'importance au fil des ans en ira croissant. On en arrivera à l'entourer d'une enceinte de hautes et fortes planches, enceinte renforcée de distance en distance par des tourelles de bois. De ce jour la « motte » sera dénommée une « ferté », en latin *firmitas*.

La motte ou ferté est la résidence du maître. Dans l'enceinte vit la famille comprenant parente, compagnons et serviteurs ; elle y vit avec son bétail, les armes mêlées aux instruments de labour. Elle s'y est aménagé des logements, des écuries, des celliers et des granges.

Nombre de ces tours de bois subsistaient au XI^e siècle. De l'une d'elles le moine Aimoin, de Fleury-sur-Loire, donne la description. Elle s'élevait à la Cour-Marigny, non loin de Montargis : « La demeure de Séguin était une tour en bois... Dans l'étage supérieur Séguin vivait avec sa famille ; il y conversait, prenait ses repas et couchait la nuit. Dans la partie inférieure un cellier, où était gardé ce qui était nécessaire à la vie journalière. Le parquet de l'étage était fait

de longues planches taillées à la doloire portant sur des arceaux. » Voici notre motte au XII^e siècle décrite par Jean de Colmière, chanoine d'Ypres :

« Ils élèvent aussi haut que possible un monticule de terre transportée ; ils l'entourent d'un fossé d'une largeur considérable et profond. Sur le bord intérieur du fossé ils plantent une palissade de pièces de bois équarries et fortement liées entre elles qui équivaut à un mur. S'il leur est possible, ils fortifient cette palissade par des tours élevées de place en place. Au milieu de ce monticule ils bâtissent une maison, ou plutôt une citadelle d'où la vue s'étend de tous côtés. On ne peut arriver à la porte de celle-ci que par un pont qui, jeté sur le fossé, appuyé sur des piliers accouplés, part du point le plus bas au-delà du fossé et s'élève graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet du monticule et la porte de la maison d'où le maître domine son domaine. »

Tableau des éléments composant le donjon, résidence du maître qui va devenir le seigneur féodal.

Au haut de la tour une « guette », comme on nommait le veilleur, qui scrutait l'horizon.

Vers le sommet un chemin de ronde entoure la tour dans laquelle nulle ouverture n'est pratiquée jusqu'au premier étage, lequel est percé d'une porte d'entrée, où l'on accède par un escalier de bois qui peut être détruit rapidement. La tour, sur sa motte qui domine l'enceinte extérieure bordée d'un fossé, est elle-même entourée d'une enceinte protégée par un autre fossé sur lequel est jeté un autre pont-levis, également facile à détruire. Enfin à l'intérieur de la grande enceinte une place circulaire, entourée d'une rangée de pierres brutes, est réservée aux assemblées qui se tiennent sous la direction du chef de famille.

Aux abords de cet ensemble de constructions on observe deux remblais de terre, en manière de *tumuli*, tombeaux des devanciers, des parents décédés. Ils sont disposés de manière à servir de première ligne de défense. Ces constructions sont toutes en bois à l'exception, naturellement, de la motte proprement dite ainsi que des remblais et des *tumuli* faits de terre accumulée.

Bien des années plus tard (1180) le biographe de Guillaume le Maréchal parlera d'une de ces mottes primitives qui subsistait entre Anet et Sorel : une vieille motte abandonnée.

Qui assez ert (était) de povre ator (façon)

De heriçon est close entor

(vers 3935-36)

Elle était enclose d'une douve profonde. Jusqu'à nos jours dans la Gironde, au lieu dit la Tusque (Sainte-Eulalie d'Ambarès) ont subsisté des restes de ces constructions, modeste origine des châteaux-forts médiévaux.

Les « mottes » se multiplient en France dans la seconde moitié du X^e siècle. Dès le début du XI^e siècle on trouve mention de constructions défensives bâties en pierre sur des hauteurs d'un accès plus difficile, protégées par des ravins ou des marais ; néanmoins les donjons de bois, construits au X^e siècle, subsisteront encore en grand nombre cent ans plus tard, réparés, entretenus, jusqu'au temps de Philippe Auguste.

Bien furent garnies les marches

Dès (depuis) Bonsmolins de si qu'à Arches

N'out (n'y eut), ne de pierre ne de fust (bois)

Chastel qui bien garniz ne fust.

(*Guillaume le Maréchal*, vers 811-15).

Là vit la famille sous la direction de son chef naturel qui devient le seigneur féodal. À l'intérieur de l'enceinte la famille comprend parents et serviteurs ; elle y a rangé son bétail, ses armes, les outils utiles au labour et ceux du travail mécanique. À l'intérieur de l'enceinte elle possède les logements, les écuries, les hangars, les celliers, les granges nécessaires.

En ces origines de notre civilisation le chef de famille rappelle le *pater familias* antique. Il commande au groupe qui vit autour de lui, organise le travail et la défense armée en commun. Il « règne », le mot est dans les textes. Sa femme, la mère de famille, est nommée la dame, *domina* : Notre-Dame disons-nous de celle-ci qui règne sur notre foi. À l'intérieur de la résidence familiale est produit ce que réclame la subsistance, voire le confort des habitants.

La famille, sous la direction de son chef, est devenue habile à fabriquer la charrue et les divers objets de pratique quotidienne. Dans la cour intérieure rougeoient les feux de la forge. Les femmes tissent et teignent les étoffes.

Et la famille s'accroît. L'esprit de solidarité qui en unit les membres, renforcé sous la pression des circonstances et des conditions où l'on vit, en arrive à rattacher au tronc central les branches diverses. Les cadets et leurs rejetons demeurent groupés autour de l'aîné, du chef de la maison qui leur trace des directives.

Ainsi l'institution essentielle de l'ancienne France, la « féodalité », a plongé ses racines dans le sol de la famille française, comme l'a établi notre maître Jacques Flach, et

comme, sur ses traces, nous nous sommes efforcé de l'exposer en ses détails dans un cours professé au Collège de France en remplacement du maître vénéré.

Origines qui ont fait séculairement la grandeur et la beauté de notre patrie, pays de nos pères.

Comme nous venons de l'indiquer le mouvement de renouveau avait commencé à se manifester dans la seconde moitié du X^e siècle, pour prendre son essor après la réaction créatrice qui suivit les terreurs de l'an mille.

« Quand allait s'ouvrir la troisième année après l'an mille, écrit le chroniqueur Raoul Galbert, un même fait se produisit dans presque tout l'univers, mais surtout dans les Gaules. On se mit à réédifier les basiliques bien que la plupart n'en eussent pas besoin, mais les peuples chrétiens semblaient rivaliser de magnificence pour élever les églises les plus belles. On eût dit que le monde se secouait pour rejeter ses haillons et revêtir un blanc manteau d'églises. »

Mouvement de foi et d'enthousiasme qui par contre-coup donna corps à la féodalité et dont l'aspect devait traditionnellement continuer à dominer notre pays jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, jusqu'à la bousculade révolutionnaire.

La famille est devenue pour l'homme une patrie. Les textes de l'époque la nomment *patria*. Et chacun de ses membres s'y attache d'un amour d'autant plus fort qu'il la sent immédiatement groupée autour de lui. Il la voit vivre, il en éprouve directement la force, la bienfaisance, il en apprécie le charme, la douceur aussi. Elle lui est une chère armure, une protection nécessaire. Sans la famille, dont il est un des éléments, il ne pourrait subsister.

Cette famille élargie, qui comprend les cadets, leurs enfants, les membres des branches collatérales, les serviteurs,

les artisans et les cultivateurs attachés à la « maison », reçoit le nom de « mesnie », qui va désigner l'élément essentiel, le noyau générateur des facteurs qui créeront la nation française.

Le MESNIE dans le développement de notre histoire a eu un rôle si important que nous ne résistons pas au désir d'en imprimer ici le nom en lettres capitales.

Le mot vient du latin *mansionata*. Il désigne la demeure familiale et ceux qui y résident. La mesnie est la famille agrandie, dont elle garde les traits fondamentaux.

Le sens du mot est précisé en une vieille chanson.

On frappe à la porte, une jeune fille paraît :

Mon père est en chagrin, ma mère en grand tristesse
Et je suis une fill' de trop grand mesnie
Pour ouvrir ma porte à cette heure-ci.

De trop grand mesnie, de trop bonne famille.

La mesnie comprend la famille entière, la famille élargie, groupée, autour du chef de la branche principale, ou pour mieux dire du tronc, avec les paysans, les serviteurs, les artisans qui vivent autour, pour et par la famille. À la tête de la mesnie, le seigneur marqué d'un caractère paternel, comme l'autorité qu'il exerce. Un vieux dicton disait ; « Tel seigneur, telle mesnie », comme nous disons : « Tel père, tel fils. »

Ainsi l'esprit qui régit la mesnie demeure-t-il familial. En plusieurs provinces de France, notamment en Bourgogne, aux XI^e et XII^e siècles encore, le mot « mesnie » désigne une maison en prenant le mot dans son sens le plus concret. On donne en fief certains droits sur quelques « mesnies » d'un village.

Au long aller, par l'extension de la famille et par les liens d'une parenté fictive qui y attachent nombre d'étrangers, la mesnie peut en arriver à grouper un nombre de personnalités fort élevé. La « mesnie privée », celle qui dépend immédiatement du seigneur, sera devenue dès le XII^e siècle parfois si nombreuse que les forces en suffisent à une expédition militaire quand il ne s'agira pas d'une « grande guerre ». On verra dans les luttes féodales une mesnie défendre ou prendre une ville. Lambert d'Ardres parlera au XII^e siècle des « multitudes infinies » qui composent les grandes mesnies seigneuriales. Le frère du prévôt de Bruges, aux dires de Galbert, commandait à une mesnie de 3 000 parents et amis.

La mesnie a les yeux fixés sur son chef, son seigneur. Elle l'assiste de ses conseils ; elle l'entoure en cas de danger. Les hommes valides le suivent en ses expéditions.

Réunis autour de leur seigneur ceux qui composent la mesnie doivent s'aimer les uns les autres comme les membres d'une famille, au point que cette affection réciproque, empreinte de dévouement, qui unit les compagnons d'une mesnie, en fait le caractère essentiel. Les membres d'une mesnie doivent à leur seigneur l'affection qu'on a pour son chef de famille et lui-même les doit aimer, protéger, conduire avec bonté. Dans *Raoul de Cambrai*, un rude poème, le comte d'Artois voit ses hommes couchés « parmi le sablon ». Les ennemis les ont tués de leurs épieux ferrés : « Sa mesnie est là, morte, trempée de sang. De sa main droite il la bénit, sur elle il verse des larmes, les pleurs lui descendent jusqu'à la ceinture. »

La famille, agrandie et organisée en mesnie, a ses artisans, ses laboureurs et qui en sont, quand et quand, les soldats

sous la direction du chef. Elle a son organisation morale, sous l'autorité encore du chef de famille. Les membres de cette famille élargie sont unis en une manière de corporation. Ils se prêtent assistance mutuelle, ils ont leurs coutumes et leurs traditions, ils vont sous la même enseigne, ils ont leur « cri », leur gonfanon « dont le fer est doré ». Ils se groupent sous un même nom : celui du seigneur, du chef de famille. Ils forment la « mesnie un tel. »

La famille en se continuant à travers les générations affirmera ses traditions, les vertus dont elle est fière : héroïsme, culte de l'honneur.

Plusieurs générations se sont succédé depuis cette brutale époque où la famille était pour chacun un abri nécessaire et, pour la famille encore, chacun veut travailler, combattre, mourir s'il le faut.

Cellule de force, d'amour et d'élan dont la nation française est issue.